



Compte rendu d'audience avec la rectrice

Le SE-Unsa était reçu ce mercredi 13/12 par le cabinet de la rectrice à Grenoble.
L'occasion pour nous de porter vos demandes.

Nous sommes tout d'abord revenu sur **le problème de rémunération** que bon nombre de collègues non titulaires ont rencontré en début d'année. Si le rectorat présente ses excuses pour cette situation inadmissible, il est de notre devoir de nous préparer afin que la prochaine crise soit gérée plus rapidement pour ne pas mettre en difficulté les collègues.

Nous demandons à ce qu'une information globale soit envoyée aux collègues par mail ou via les établissements afin que les personnes pour lesquelles une absence de salaire serait constatée, puissent demander l'aide sociale du rectorat immédiatement.

En ce qui concerne les **fin de contrat** : il est prévu qu'en cas de non renouvellement d'une année sur l'autre, en particulier pour les collègues CDIables, un entretien ait lieu. Nous avons demandé de faire intervenir les CRHP (Conseiller RH de Proximité) systématiquement dans ces cas là et d'informer le plus rapidement possible dans l'été les collègues si aucun poste ne peut leur être trouvé.

Enfin, sur les **CDI**, il nous paraît important qu'après 6 ans de service, les collègues qui passent d'un contrat à durée déterminé à un CDI bénéficient d'un rendez-vous RH afin qu'on réponde à leurs questions légitimes. Même si seule la nature du contrat change, nous avons rappelé à la secrétaire générale qu'il peut s'agir d'un moment important dans la carrière d'un personnel que l'employeur est en devoir d'accompagner.

Gaétan RAFFIN
contractuel.se.unsa.grenoble@gmail.com

